

**CENTRE DE GESTION  
de la  
Fonction Publique Territoriale  
de la COTE D'OR**  
16 Rue Nodot  
CS 70566  
21005 DIJON CEDEX

**EXTRAIT  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DU 3 MARS 2026**

Envoyé en préfecture le 18/03/2026  
Reçu en préfecture le 18/03/2026  
Publié le  
ID : 021-282100551-20260303-20260303\_CFU-BF

NOMBRE	
D'administrateurs en exercice :	27
De présents :	7
De votants :	14
De représentés :	7

**Date de convocation :** 24 février 2026  
**Date d'affichage :** 18 mars 2026

---

N° 26.02

A Dijon, l'an deux mille vingt-six, le 3 mars à 10 heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

**ETAIENT PRESENTS**

Mesdames Sylvie VENTARD, Isabelle CHAPUILLIOT et Martine EAP-DUPIN, Messieurs Michel LENOIR, Guillaume RUET, Martial MATHIRON, et Jean MAREY.

*Pouvoir de Mme TONOT à Mme CHAPUILLIOT*

*Pouvoir de Mme LOUIS à M. RUET*

*Pouvoir de M. FALCONNET à M. MATHIRON*

*Pouvoir de M. ESPINOSA à M. LENOIR*

*Pouvoir de M. CHAPUIS à Mme EAP-DUPIN*

*Pouvoir de M. MOLINOZ à M. MAREY*

*Pouvoir de M. ANTOINE à Mme VENTARD*

Monsieur Jean-Christophe BOUIN, agent comptable, présent.

---

Monsieur Michel LENOIR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DELIBERE**

---

Le Secrétaire de séance informe le Conseil d'Administration de la parfaite concordance des écritures du Compte Financier Unique entre l'ordonnateur et le comptable. Monsieur BOUIN, agent comptable, précise que les résultats sont en effet cohérents.

Après avoir constaté cette parfaite concordance des écritures, Monsieur Michel LENOIR, Vice-Président, présente le Compte Financier Unique 2025.

Toutes les précisions nécessaires ayant été données, la Présidente et Monsieur BOUIN quittent la séance et Monsieur LENOIR soumet au vote le compte financier unique.

Les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité, le Compte Financier Unique de l'année 2025 ainsi qu'il suit :

**Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 3 150 150,50 €
- Recettes :
  - Recettes de l'année : 3 398 918,03 €
  - Excédent antérieur reporté : 1 456 826,43 €
  - Total des recettes : 4 855 744,46 €
- Excédent de fonctionnement cumulé : 1 705 593,96 €

**Section d'investissement :**

- Dépenses : 1 061 830,51 €
- Recettes :
  - Recettes de l'année : 108 363,79 €
  - Excédent antérieur reporté : 1 233 506,73 €
  - Total des recettes : 1 341 870,52 €
- Excédent d'investissement cumulé : 280 040,01 €

**Résultat global : 1 985 633,97 €**

---

Fait en séance les jour/mois/an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président  
Michel LENOIR